

Le mot du maire

Éloïse BOURREAU-GOBIN

Maire de Saint-Michel-Chef-Chef



Chers Michelois, chères Micheloises,
Chers Tharonnais, chères Tharonnaises,

Nous voici à l'aube d'un mois de juillet qui s'annonce riche en rencontres et en émotions.

La période des inaugurations vient de s'achever dans une ambiance conviviale, où habitants et élus ont partagé de beaux moments collectifs.

Cet esprit s'est prolongé avec les temps forts de fin d'année : fêtes des écoles, événements culturels et sportifs de fin d'année qui ont rencontré un succès éclatant.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants, grâce au travail mené dans l'année par les jeunes du Conseil municipal des enfants.

Le restaurant scolaire, dont la réhabilitation nous occupe beaucoup en ce moment, est en passe d'être livré, avec quelques semaines de retard. Les finitions intérieures et extérieures sont en cours. Ce projet majeur de la mandature, niché au cœur du centre-bourg de Saint-Michel, sera un équipement remarquable au service des enfants de la commune.

Les services de la commune ont également beaucoup œuvré ces derniers mois à l'amélioration de votre quotidien. Depuis de petits aménagements jusqu'au rajout de mobilier urbain ou à la restauration des descentes de plage, ces petits gestes nous facilitent la vie. Je tiens à les remercier chaleureusement de leur investissement pour vous.

Ce mois-ci, nous mettons à l'honneur la sécurité sur nos plages et les missions de la SNSM, qui assure chaque été la surveillance de nos plages. Ces missions, assurées par 7 professionnels, sont essentielles à la tranquillité de nos plages et à la sécurité de tous.

À tous les écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, artisans et travailleurs, nous adressons nos vœux de merveilleuses vacances : profitez de cette parenthèse estivale pour vous reposer, découvrir, rêver...

À nos commerçants, et associations, nombreuses à vous proposer des activités, nous souhaitons une saison touristique florissante et des clients nombreux, curieux et conquis. Que votre dynamisme soit la clé d'un été réussi !

Et à tous les habitants : que règnent quiétude et sérénité sur notre commune où il fait bon vivre.

Profitez pleinement de ce mois de juillet, de ses longues journées et de ses soirées douces. Cultivons le lien, partageons la bonne humeur, et mettons en valeur ce bel esprit de vie collective.

Très bel été à tous !

ÉTAT CIVIL

Mariages

- Kévin CHATELIN et Julie FOURNIER, le 31 mai
- Alexis NOBLET et Maéva NAEL, le 31 mai
- Ludwig FAUCHEUX et Servane LE GOFF, le 14 juin

Décès

- Yves MERLET, le 24 avril, 78 ans
- Nathalie MATHÉ, le 2 juin, 56 ans

Réhabilitation du groupe scolaire : un projet majeur au cœur de Saint-Michel

Les travaux de réhabilitation du restaurant scolaire, projet majeur de la mandature, touchent bientôt à leur fin. Après la réception de chantier le 13 juin, les dernières finitions intérieures et extérieures se poursuivent. Les aménagements extérieurs, notamment les revêtements arrière du restaurant, devraient s'achever d'ici la mi-juillet. Ces travaux tant attendus ont permis d'agrandir les espaces et surtout de les mettre aux normes d'accueil.

Les transferts de mobilier et de matériel de cuisine ont d'ores et déjà commencé et se poursuivront dans les prochains jours. Ils nécessiteront quelques jours de fermeture début juillet. Les familles sont ainsi invitées **les 3 et 4 juillet** à fournir des pique-niques aux

enfants qui se réjouissent de découvrir très prochainement le nouveau site plus moderne.

Cette réhabilitation, située au cœur du centre-bourg de Saint-Michel, offrira aux enfants et aux équipes un cadre moderne, spacieux et fonctionnel pour la pause méridienne.

Une inauguration sera organisée à la rentrée pour vous permettre de découvrir cet équipement exemplaire au service de vos enfants et de la vie communale.



Pêcherie municipale : une belle inauguration

Présidée par Éloïse Bourreau-Gobin, maire de la commune, et en présence de plusieurs centaines d'habitants, l'inauguration de la pêcherie municipale a eu lieu **vendredi 20 juin**.

Réalisée en partenariat avec l'association Apromit, nichée aux côtés du parc des pêcheries face à l'esplanade Angel, ouvert à tous, ce nouvel équipement a été conçu avec une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Il permettra de s'adonner à la pêche au carplet environ 180 jours par an comme les autres pêcheries et les premières pêches test sont fructueuses. Les réservations sont confiées à l'Office du tourisme.

Sous l'impulsion de l'Apromit, ce lieu devient celui de la mémoire de ce patrimoine marin : une exposition



De gauche à droite, en présence des conseillers municipaux enfants, M. Mercieca, architecte, Rémy Rohrbach, Premier adjoint, Éloïse Bourreau-Gobin, maire de la commune, M. Jolly, charpentier, et Christian Gasté, Président de l'Apromit.

y est présentée à l'intérieur. Ainsi la transmission du patrimoine et sa préservation seront assurées. Des visites seront organisées dès le mois de juillet et tout au long de l'année dans les périodes de « mortes eaux »

Les écoles, entre autres, pourront aussi réserver la pêcherie, conçue comme un outil pédagogique

« Ce projet devenu réalité offre pour des décennies la garantie de faire vivre, de préserver et de transmettre l'histoire des pêcheries dont nous sommes tous si fiers sur cette côte. C'est le sens de l'engagement fort de la municipalité pour ce projet », devait déclarer Rémy Rohrbach, Premier adjoint.

► Pus d'infos sur le site de la mairie à l'adresse <https://bit.ly/PatPechMun>.

Le Jardin de la Chapelle a été inauguré !



Les Michelois et Tharonnais étaient nombreux, **vendredi 6 juin en soirée**, pour inaugurer le Jardin de la Chapelle. Après l'intervention d'Éloïse Bourreau-Gobin, maire de la commune, et en présence de Jean-Michel Brard, député de Loire-Atlantique, Françoise Couilleau, adjointe au bien-vivre ensemble et à l'environnement, a dévoilé la plaque de l'arbre des naissances qui porte les prénoms des enfants nés en 2024. Les familles avaient été invitées pour l'occasion. Chacun a pu également découvrir la plaque patrimoniale élaborée par l'Apromit sur l'histoire de la chapelle Sainte-Anne.

Cette cérémonie, qui clôturait l'aboutissement d'un grand et beau projet privilégiant les mobilités douces et le maintien de la biodiversité, s'est achevée par un verre de l'amitié.

URBANISME ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Adjoint : Rémy ROHRBACH

Déclaration de projet n°1 emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme

Suite à la délibération du Conseil municipal du 3 octobre 2024 prescrivant la déclaration de projet n°1 emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, il sera procédé à une **enquête publique du mercredi 2 juillet au jeudi 17 juillet 2025**.

Cette enquête portera sur une modification du zonage et la mise en place d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) afin de créer un projet d'aménagement urbain au nord de la rue Gavroche et au sud de la place du Marché. Ce projet sera composé de logements pour seniors en résidence, de logements groupés pour seniors en autonomie bénéficiant de la proximité de la résidence et de quelques

logements en collectif ayant pour cible les jeunes ménages.

Monsieur Yves PENVERNE désigné en qualité de commissaire-enquêteur siègera à la Mairie les :

Mercredi 2 juillet 2025 de 9h à 12h

Jeudi 17 juillet 2025 de 13h30 à 16h30

En dehors de ces permanences et aux horaires d'ouverture de la mairie, vous pourrez consigner vos observations sur le registre d'enquête. Vous pourrez également les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie.



Plan de la résidence seniors (avant-projet, Atlantiques habitations)

Fête nationale le 13 juillet

Dimanche 13 juillet, dès 21h, vous pourrez applaudir les sapeurs-pompiers volontaires de la commune et admirer le grand défilé des chars et des danseuses ! Un grand feu d'artifice nous rassemblera sous les étoiles à partir de 23h, et la soirée s'achèvera avec le bal rythmé par DJ Rich. Nous vous attendons nombreux !

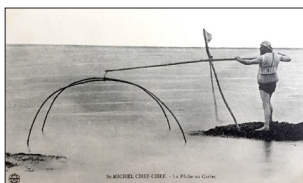
► Bar et petite restauration assurés par l'association des parents d'élèves de l'école Sainte-Bernadette.



Marée montante !

Le Festival Marée Montante revient **le samedi 19 juillet** sur la **place du Marché à Tharon-Plage, à partir de 18h**. La soirée débutera dès 17h45 avec le départ festif de la fanfare Chich and Chock depuis le Grand Escalier. Au programme : Elmer Food Beat, Shaman Culture, Les Types à pied, ainsi qu'un marché de créateurs et de quoi vous restaurer ! Un événement convivial organisé par l'association des commerçants et artisans (ACA) en partenariat avec la Ville de Saint-Michel-Chef-Chef.

► Participation libre.



Notre patrimoine s'expose

L'Apromit, qui travaille sur la mémoire patrimoniale de notre commune, vous propose deux expositions tout au long de l'été, issues des travaux menés en partenariat avec la Ville pour les Jour-

nées du Patrimoine 2023 et 2024. Ainsi, dans le hall de la mairie, vous découvrirez des panneaux sur la thématique « Carrelets et pêcheries d'hier et aujourd'hui » et des photos de la construction de la pêcherie municipale située sur l'esplanade Angel à Tharon.

L'église de Saint-Michel accueille quant à elle l'exposition « Vie religieuse et Histoire de l'église de Saint-Michel », animée par l'équipe paroissiale. Elle permet lors de la visite de l'église de mieux appréhender son histoire. Les visiteurs pourront admirer vitraux et chapiteaux remarquables caractéristiques de l'église et découvrir les trésors qui s'y cachent.

Lire à la plage fête ses 10 ans !



10 ans déjà que la médiathèque met à disposition, sur la plage, romans, revues et BD, pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Et cela en juillet et en août, 5 jours sur 7 de 16h à 18h. Afin de fêter cette décennie, les bénévoles de Lire à la plage vous invitent **jeudi 17 juillet à 18h30** dans le Jardin de la médiathèque pour un moment convivial. Le principe : chacun apporte de quoi boire et manger et on partage ! Un concert suivra à **20h30**.

► Entrée libre et gratuite sans réservation.



Juillet pour rire au cinéma

L'été est là, les premiers vacanciers arrivent, place à la détente ! Le Saint-Michel a fait la part belle aux comédies, de celles qui font du

bien et redonnent le sourire comme **Des Jours meilleurs** avec Valérie Bonneton et Michèle Laroque (**le 2 à 21h** dans le cadre de la Fête du cinéma au tarif unique de 5 €), **Le Répondeur** avec Denis Podalydès (un imitateur prend la personnalité de celui qu'il imite au téléphone, **le 5 à 18h**), **Vacances forcées** avec Clovis Cornillac (une belle surprise sur fond de tolérance et d'acceptation des autres, **les 5 et 8 à 21h**), **Le**

Rendez-vous de l'été (le délicieux décalage d'une « provinciale » venue assister aux J.O. de Paris, **le 6 à 21h**), **Sur la route de papa** (un émouvant road-movie sur fond de retour au Bled... entre souvenirs et rancœurs, **le 9 à 21h**) ou **L'Accident de piano**, dernier film de Quentin Dupieux avec Adèle Exarchopoulos et Sandrine Kiberlain (loufoque et décalé à souhait, **les 23 et 26 à 21h**).

Pour ceux qui n'auraient pas eu la chance de les voir à leur sortie, venez découvrir **En fanfare** avec Benjamin Lavernhe et Pierre Lottin (**le 11 à 21h**) et **Les Musiciens** avec Frédéric Pierrot (**le 15 à 21h**).

Dans un autre registre, le tant attendu **Jurassic World : Renaissance** arrive sur nos écrans et va ravir les amateurs **les 23, 25 (en version originale) et 27 à 18h**.

Enfin, de nombreuses séances seront proposées en avant-première à nos chères têtes blondes : ainsi **Les Schtroumpfs - Le film** (**le 14 à 16h**) ou dans le cadre du Little Films Festival destiné aux tout-petits (de plus de 3 ans), **Shaun le mouton : la ferme en folie** (**le 6 à 11h**) et **Timioche** (**le 26 à 11h**). Signalons enfin **Amélie et la métaphysique des tubes**, une formidable adaptation du roman d'Amélie Nothomb en film d'animation accessible même aux petits (**les 17 et 21 à 16h**).

N'hésitez pas à vous inscrire pour recevoir la newsletter. Rejoignez-nous et vive le cinéma !

► Le programme est disponible sur le site du cinéma (<https://bit.ly/3DrbZDk>) ou de la mairie (<https://stmichelchefchef.fr/le-cinema>).

Profiter de la plage en toute sérénité



Que vous soyez en vacances ou non, passer du temps sur nos plages est un excellent moyen de se détendre et de faire le plein de soleil ! Pour bénéficier de leurs bienfaits en toute quiétude, il convient de respecter quelques règles de sécurité.

Présents sur le littoral en été, la plupart d'entre nous avons hâte de fouler le sable et de nous jeter à l'eau, que ce soit pour nager ou pratiquer une activité nautique. Pourtant, la fréquentation du bord de mer implique de respecter quelques règles de prudence.

Surveillance de plage

Deux plages sont sous surveillance à Saint-Michel-Chef-Chef et celle du Redois est équipée des dispositifs d'alerte. Les 7 sauveteurs-nageurs de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) se relaieront **du 2 juillet au 30 août** aux deux postes de secours, sur la Grande plage de Tharon et à Gohaud. En raison du recul du trait de côte, l'emplacement de ce dernier poste a dû être légèrement décalé en retrait de la falaise. Afin de répondre à la fréquentation des plages, la surveillance sera effective cette année de 13h à 19h.

Des informations plus lisibles

De nouveaux drapeaux ont été mis en place en 2022 (cf. ci-dessous), avec une mise en œuvre réglementaire cette année : les postes de secours doivent dorénavant être facilement identifiables et porter un bandeau double rouge et jaune sur le tour complet du bâtiment. L'inscription « Sauveteurs – Lifeguard » doit également y figurer. Respectez bien les consignes de sécurité indiquées par les drapeaux de baignade et/ou les sauveteurs. Si nécessaire, vous pouvez vous rendre au poste de secours pour obtenir des informations complémentaires.

Des accès sécurisés

Afin d'assurer la sécurité des promeneurs, la commune a mené à bien la rénovation ou le remplacement de nombreuses descentes de plage. Ainsi, le garde-corps de la plage



de Comberge a été entièrement remplacé. À Gohaud et la Roussellerie, les escaliers et garde-corps ont été rénovés en châtaignier et en chêne, deux essences non traitées. Enfin, à Gohaud toujours, l'escalier a été prolongé pour vous faciliter l'accès à la plage.



Les enfants

Même si vous posez votre serviette dans une zone surveillée, pensez à toujours garder un œil sur les enfants. Savoir nager est essentiel dès qu'ils en ont l'âge, et un séjour en bord de mer est l'occasion d'apprendre ! Restez à proximité des plus jeunes s'ils sont proches de l'eau et baignez-vous avec eux. Pensez aussi à les équiper de brassards aux normes s'ils ne savent pas nager tout en restant attentifs à leurs déplacements. Des mâts ludiques sont également installés sur la Grande plage de Tharon : ils donnent des repères aux enfants pour retrouver leur serviette après la baignade !

Du côté des grands

Si vous aimez nager, prévoyez la distance à parcourir pour regagner le rivage de façon à ne pas être trop fatigué pour le retour. Vous aimez plonger et sauter dans l'eau ? La hauteur d'eau doit être suffisante pour vous élancer de la plateforme. Après une exposition au soleil, rentrez progressivement dans l'eau, surtout si elle est froide. Et si ce n'est pas la grande forme, reportez votre baignade au lendemain ! Enfin, prévenez un proche avant de partir vous baigner.

Ouille, ça pique !

Les petites bêtes aussi se plaisent sur nos plages, et parmi elles, les physalies. Apparentées aux méduses, elles sont reconnaissables à leur couleur rose bleutée et peuvent s'avérer très urticantes. Si vous constatez la présence de ces animaux, évitez de vous baigner ou de pratiquer des loisirs nautiques et ne les touchez pas. En cas de contact, l'Agence régionale de santé conseille de retirer (sans

les écraser) les filaments visibles avec une pince. Vous pouvez également appliquer du sable sec (surtout pas humide) gratter avec une carte de crédit et rincer à l'eau de mer sans frotter. Attention cependant, en cas de symptômes généraux (maaise, accélération du rythme cardiaque, vomissements...), contactez le SAMU Centre 15.

Et en mer ?

La prudence s'impose aussi en mer : vérifiez bien la météo et vos équipements de sécurité, prévenez quelqu'un de votre départ. En cas d'urgence, utilisez le canal 16 depuis votre VHF ou composez le 196. Ce numéro peut être utilisé par tous pour les problèmes en mer, y compris depuis le rivage.

En suivant ces quelques conseils, nul doute que vous saurez vous créer sur nos plages d'inoubliables souvenirs !

Avant	Niveau de risque	Signification	Après
	Faible	Baignade surveillée sans danger apparent	
	Marqué ou limité	Baignade surveillée avec danger limité ou marqué	
	Fort	Baignade interdite	
		Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours	
		Conditions défavorables de vent pour certains équipements nautiques (ex : gonflable)	
		Pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses, zone marine et sous-marine protégées	
		Zone de pratique aquatiques et nautiques, où la baignade n'est pas interdite mais aux risques et périls des baigneurs (Surf)	
		Interdiction temporaire de baignade, hors zone surveillée – La signalétique est mise en place au niveau de la zone de danger (baines, zone de fond rocheuse, ...) et retirée une fois le danger écarté.	
		Obligation ou autorisation – exemple : Zone de pratique de la voile	
		Interdiction – exemple : « pêche ou canotage »	
		Avertissement – Exemple : compétition en cours	

Rappel des principaux drapeaux de plage.

Piétonnisation estivale

Afin de profiter du centre-ville de Tharon et du front de mer, les zones piétonnes se redéplient pour l'été. Ainsi, **jusqu'au 1^{er} septembre, tous les dimanches et jours fériés, de 00h à 21h**, une partie du boulevard de l'Océan et de l'avenue Chevrier sera réservée aux piétons. Cette zone piétonne englobe :

- l'avenue Ernest Chevrier (entre le boulevard de l'Océan et la place de la Concorde);
- le boulevard de l'Océan (entre la rue de la Source de Tharon et l'avenue Victor Hugo).

Notez que l'avenue Chevrier sera également piétonnisée lors des marchés nocturnes. Enfin, certaines zones du front de mer seront fermées à la circulation motorisée à l'occasion de manifestations festives.



Marchés d'été

Les marchés d'été de Tharon auront lieu, place du Marché, tous les mardis et vendredis matins **jusqu'au 29 août**. Les marchés d'été au bourg de Saint-Michel se tiendront tous les mercredis et tous les samedis matins **jusqu'au 30 août**. Les marchés nocturnes reprendront du service pour la saison d'été **le samedi 5 juillet**, et se dérouleront les mardis, jeudis et samedis soirs, avenue Chevrier à Tharon. Le dernier marché nocturne se tiendra **le samedi 23 août**.

BIEN-VIVRE ENSEMBLE, VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PATRIMOINE

Adjointe : Françoise COUILLEAU



Recycler ses mégots

En plus des bornes d'apport volontaire déjà posées l'an passé, la Ville procède ces jours-ci à l'installation de 22 cendriers sur toute la commune et en particulier en haut des remontées de plage. Ceux-ci seront donc opérationnels très rapidement. Rappelons que le mégot de cigarette constitue un déchet toxique dont la durée de décomposition est de 12 ans et qui peut

polluer jusqu'à 500 litres d'eau* ! En déposant vos mégots dans les cendriers, vous protégez l'environnement tout en contribuant à leur recyclage. En effet, la Ville de Saint-Michel-Chef-Chef permet à la société MÉGO de collecter les mégots pour les valoriser en mobilier urbain. Une bonne façon de sensibiliser le public à la question du recyclage des déchets tout en accélérant la transition vers une économie circulaire.

*Source : Centre d'information sur l'eau.

Nouvelle passerelle

La passerelle de l'impasse des Boutons d'or à la Coulée verte a été remplacée ! Vous pouvez de nouveau l'emprunter en toute sécurité et en profiter pour aller explorer la Coulée verte et bénéficier de la fraîcheur de la végétation.



Anti-chenille

Afin de limiter sa trop grande prolifération, la campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du pin est ouverte ! Vous pouvez d'ores et déjà **vous inscrire sur Polleniz.fr et jusqu'au 15 septembre**. Un technicien passera sur votre propriété entre septembre et janvier.

Le nouveau parcours du bois Roy

Le parcours découverte du bois Roy avait été installé en 2015 et plusieurs des 20 balises avaient disparu depuis quelques temps. La Mairie a fait appel à l'installateur qui avait œuvré à la construction de ce parcours pour redonner un second souffle à cette activité. La société o2g.org a renouvelé l'ensemble des balises et propose deux nouvelles cartes à destination du public. Un parcours pédagogique « en étoile » comporte 10 balises (n°1 à n°10) avec des questions liées à la localité et au littoral. Une seconde carte invite à parcourir la totalité du bois Roy à la recherche des 20 balises numérotées. Les cartes sont disponibles à l'Office de tourisme et à la Mairie.



Des animations nature pendant l'été

Entre amis ou en famille, profitez des animations nature organisées en partenariat avec la Ville pendant le mois de juillet. **Le jeudi 10 juillet, de 10h à 11h30**, Échos Nature vous apprendra à imprimer des empreintes végétales. **Les mercredis 16 et 30 juillet de 10h à 12h**, l'association Patu'retz vous fera visiter la Coulée verte. Vous y découvrirez ses animaux, son environnement et l'écopâturage. Pour le plaisir des petits et grands, Échos Nature propose une chasse aux trésors sur la plage **le jeudi 24 juillet de 10h à 11h30**. Vous pourrez observer les œufs de raies et de bulots ou encore les mystérieuses bourses de sirènes. Enfin, pour aller à la rencontre des crustacés, rendez-vous avec Hirondelle **le vendredi 25 juillet de 10h à 11h30** pour une sortie sur les rochers à marée basse.



► Réservations gratuites par SMS au 06 27 22 89 52 pour Patu'retz (merci de noter le nom des participants), au 06 86 59 38 90 pour Échos Nature et sur le site www.associationhirondelle.fr/calendrier/ pour Hirondelle.

Recensement citoyen, pensez à vous inscrire

Bientôt 16 ans ? N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie. **Cette démarche est obligatoire, à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.** Une attestation de recensement vous sera délivrée sur présentation des documents suivants :

- le formulaire téléchargeable sur le site de la mairie,
- le livret de famille,

- et bien sûr votre carte nationale d'identité.

Cette attestation est nécessaire pour vous inscrire à tous les examens (permis de conduire, conduite accompagnée, Baccalauréat, CAP, BEP...) et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

► Plus d'infos sur <https://stmichelchefchef.fr/recensement-jdc-et-service-national>.

Conseil municipal

Retrouvez les délibérations du Conseil municipal du **12 juin 2025** ainsi que l'ensemble des comptes rendus à l'adresse <https://stmichelchefchef.fr/le-conseil-municipal/conseils-municipaux>.

SÉCURITÉ, VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Adjoint : Dimitri BENOÎT

Plan tranquillité vacances

Cet été, restez serein au moment de partir en vacances ! Inscrivez-vous auprès de la Police Municipale en lui communiquant vos dates de départ en vacances et de retour, et celle-ci effectuera des passages réguliers devant votre domicile. Évitez également d'annoncer votre départ sur les réseaux sociaux !



© Freepik

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ



La navette estivale

Du 5 juillet au 31 août, la navette estivale des-

servira de nouveau les 15 communes de Pornic agglomération Pays de Retz. Les 7 circuits fonctionneront **7 jours sur 7**, sans réservation, y compris les jours fériés. La ligne F qui dessert Saint-Michel assure la correspondance avec le Brévisbus. Une alternative à la voiture bienvenue !

► Plus d'infos ? Contactez le service Mobilité au 02 72 92 40 61 ou à mobilites@pornicagglo.fr. Les fiches horaires et itinéraires sont disponibles sur www.pornicagglo.fr, en mairie ou à l'Office de tourisme. Retrouvez toutes les infos sur l'appli PYSAE.

Le Conseil de développement autrement



Le Conseil de développement de Pornic agglomération Pays de Retz profite de la période estivale pour poursuivre ces réflexions dans un cadre différent. Les membres de cette instance participative et les élus communaux auront ainsi l'occasion de

découvrir le compostage, la gestion des haies ou encore de suivre un atelier sur la qualité de l'air intérieur... L'inscription en ligne est obligatoire. Vous trouverez le détail du programme en flashant le QR code ci-contre.



Rappelons que le Conseil de développement, consultatif et collaboratif, a pour vocation de faire participer la société civile au projet de territoire de l'agglomération.

► Plus d'infos sur <https://www.pornicagglo.fr/service/democratie-participative/>, au 02 51 74 07 16 ou à conseildedeveloppement@pornicagglo.fr.

PAROLE À LA MINORITÉ

Quelles sont nos priorités ?

Notre commune n'a pu conserver le label pavillon bleu pour la plage du Redois du fait des pluies abondantes de 2024 et de débordements de notre système de traitement, qui ont impacté la qualité des eaux de baignade. En partenariat avec l'agglomération, il conviendra d'être vigilant dans le choix des investissements pour protéger notre environnement.

En parallèle, l'aménagement de la place de la chapelle vient de se terminer en explosant le budget initial de plus de 40% et d'approcher le million d'euros. Nous ne pouvons que vous partager notre déception sur le choix du mobilier urbain, sans concertation et sur l'emplacement des containers de tri.

La pêcherie municipale, projet pour lequel nous n'avons pas été concerté sur la conception, a également largement dépassé son budget pour atteindre environ 120 000€. Son emplacement, proche de la côte ne permet la pêche qu'avec des coefficients supérieurs à 70, soit moins de la moitié des jours de l'année. L'utilisation sera alors limitée aux heures proches de la marée haute, ou se transformera en pêche à pied. Dommage pour un tel investissement ! Si l'idée initiale d'une pêcherie communale, présentée par l'Apromit sous l'ancienne mandature, était pertinente, sa réalisation et son coût questionnent.

Nous regrettons à nouveau le nombre limité de commissions, le manque de concertation avec l'ensemble des élus, et déplorons que des décisions importantes soient prises en comité restreint.

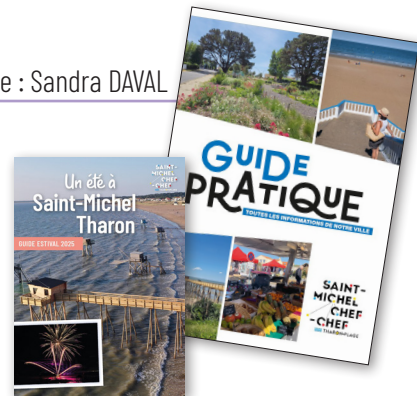
Au seuil de la saison estivale, après l'affluence des week-ends prolongés, nous espérons que la météo sera clémente pour permettre à tous les commerçants et professionnels du tourisme d'exercer sereinement leurs activités durant cette période. Nous souhaitons à tous un excellent été.

Notre mail : stmichelchefchef2020@gmail.com

Le Guide estival disponible !

Le **Guide estival**, qui rassemble toute la programmation de l'été, va paraître. Le **Guide pratique**, qui regroupe les informations concernant la ville, ses centres d'intérêt, son tissu associatif et ses commerces, est pour sa part déjà sorti ! Avec eux, vous profiterez pleinement de votre été.

► Disponibles en mairie et sur le site Internet de la Ville, à l'Office du tourisme, chez les commerçants dépositaires et dans les campings.



ENFANCE, JEUNESSE ET SOLIDARITÉ

Adjointe : Sandrine COLAS

Exposition : l'histoire de la commune

Envie d'en savoir plus sur la commune de Saint-Michel-Chef-Chef ? Le CCAS vous propose de découvrir quelques bribes d'histoire à travers l'exposition de photos anciennes, documentées et expliquées. Parmi les thématiques abordées, pourquoi « Chef Chef », la naissance et l'identité de Tharon-Plage, la biscuiterie St Michel, la gare...

► Entrée libre, du 21 juillet au 29 août, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Salle des Renardières, 17 rue du Chevecier.



Le saviez-vous ?

Les aides financières pour les familles monoparentales

Devenir parent solo, c'est voir tout son quotidien modifié. Cela pose également souvent des questions financières et matérielles. Différents acteurs sont mobilisés pour soutenir les familles monoparentales et des aides financières existent. Parmi elles :

- Le Complément mode de garde de la CAF, actuellement versé pour l'emploi d'une assistante maternelle ou garde d'enfant à domicile jusqu'aux 6 ans de l'enfant, sera versé jusqu'aux 12 ans de l'enfant pour les familles monoparentales à compter du 1^{er} septembre 2025.
- L'allocation de Soutien Familial (ASF) est versée intégralement si la pension alimentaire n'est pas versée par l'autre parent, ou partiellement si celle-ci est inférieure au montant de l'ASF (199,19€). Par exemple, si la pension

alimentaire est fixée et versée à hauteur de 100€, l'ASF sera de 99,19€.

- L'intermédiation financière permet à la CAF de prélever la pension alimentaire sur le compte du second parent et la reverser au parent ayant la résidence principale de l'enfant, notamment dans le cadre de conflits parentaux.

D'autres aides sont possibles. Pour toute question, rendez-vous dans votre point relai CAF :

- Sans rendez-vous à Pornic : 1 bis rue Jean Sarment, le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.
- Sur rendez-vous à Pornic ou Saint-Brevin, 2 place de l'hôtel de ville en appelant au 09 69 37 32 30.

Informations complémentaires auprès du CCAS, 17 rue du Chevecier (02 40 64 99 94).



© Freepik

VIE ASSOCIATIVE

Stages de foot pour les jeunes



Cet été, deux stages de foot sont organisés à l'attention des jeunes joueuses et joueurs U9 à U13 ! Le premier se déroulera **du 21 au 25 juillet**, et le second en août.

Au programme : foot, fun, amis et soleil ! Venez progresser et vous

amuser à l'Océane Football Club pendant les vacances !

► Plus d'infos au 07 69 31 95 08, à l'adresse oceanefc.44@free.fr, sur oceanefc44.footeo.com ou sur Facebook@Océane Football Club - Officiel.

Tournoi du Tennis Club

Coup d'envoi le **5 juillet** pour le tournoi du Tennis Club de Saint-Michel qui durera **jusqu'au 13 juillet**. Une semaine intense,



rythmée par des matchs de haut niveau, avec plus de 310 joueurs venus de l'Hexagone mais également de La Réunion (TCM Saint-Joseph) et de La Guadeloupe (Le Lamentin) qui vont fouler les courts ! N'hésitez pas à venir voir les compétiteurs sur le site de Comberge !

► Possibilité de restauration sur place. Plus d'infos sur Facebook@TennisClubStMichelChefChef, au 06 66 71 21 36 ou sur <https://club.fft.fr/tcmichelois>.

Assemblée générale de l'Apromit

Le **24 juillet**, l'Apromit réunira son assemblée générale annuelle **de 9h45 à 12h**. L'occasion pour cette association de valorisation de l'histoire et du patrimoine de Saint-Michel-Tharon de présenter le bilan des actions réalisées en 2024 ainsi que des nombreux projets en cours en 2025. Cette assemblée est ouverte aux adhérents à jour de cotisation et aux nouveaux membres qui pourront prendre leur cotisation sur place (13 €).

► Salle des Renardières. Plus d'infos à l'adresse propriostmicheltharon@gmail.co.



Expo du Centre de loisirs et d'animations

Du 30 juillet au 5 août, le CLA expose les créations de ses adhérents : cartonnage, peinture, couture, coton & laine, poterie / modelage, porcelaine peinte... Toutes les disciplines présentes au CLA seront représentées !

► Entrée libre, Canopus, de 10 à 13h et de 15h30 à 19h, le jeudi et le samedi jusqu'à 22h. Renseignements au 07 86 84 90 76 ou sur cla.stmichel@orange.fr.



Vide-grenier des Chasseurs de l'Aiguillon



Le vide-grenier organisé par l'Amicale des Chasseurs de l'Aiguillon se tiendra sur la place du Marché de Tharon le dimanche 6 juillet, de 9h à 18h.

► Renseignements au 06 77 59 72 51 ou à l'adresse amicale.chasseursaiguillon@orange.fr.

Bourse des collectionneurs

Le dimanche 6 juillet, de 9h à 18h, l'association ARCOP organisera sa 1^{re} bourse des collectionneurs au Canopus et sur le parking du Grand Escalier. Elle est ouverte aux particuliers comme aux professionnels.

► Infos sur arcopharon@gmail.com ou au 06 99 97 65 74.



Don du sang

Le don du sang permet de sauver des vies ! La prochaine collecte de sang organisée par le Don du sang de Saint-Michel-Chef-Chef aura lieu le jeudi 7 août, de 9h30 à 13h au Complexe de la Viauderie. Un coin enfant sera aménagé pour les parents ou grands-parents qui souhaiteraient venir avec un enfant.

► Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site <https://dondesang.efs.sante.fr/>.



Concours « Peinture en liberté »

Samedi 2 août, rendez-vous au Square de Jade pour Peinture en liberté : une journée pour réaliser une œuvre, toutes techniques possibles, en vous inspirant du décor environnant du territoire de la commune, avec de nombreux lots à gagner... Venez peindre dans une ambiance festive !

► Inscriptions de 8h30 à 11h. Tarifs : 10€ (adultes), enfants gratuits jusqu'à 16 ans. Renseignements au 07 86 84 90 76 ou à cla.stmichel@orange.fr.

Journée au Puy du Fou

L'association Comité des fêtes de Saint-Michel-Chef-Chef vous propose une journée au Puy du Fou le 20 septembre. Le billet comprend le trajet, l'entrée au parc, le repas du soir et le spectacle Noces de feu à 21h30.

► Tarifs : 97 € (adultes) et 70 € (jusqu'à 13 ans). Réservations avant le 18 juillet sur comitedesfetesstmichelchefchef@gmail.com et au 06 50 99 17 51.



AGENDA

JUSQU'À FIN AOÛT

Exposition « Carrelets et pêcheries », Apromit et Mairie

> Hall de la mairie

Exposition « Vie religieuse et histoire de l'église de Saint-Michel », Apromit et Mairie

> Église de Saint-Michel

DIMANCHE 6 JUILLET

Vide-grenier de l'Amicale des chasseurs de l'Aiguillon,

9h-18h > Place du Marché

Bourse des collectionneurs, Arcop

9h-18h > Canopus et parking du Grand Escalier

JEUDI 10 JUILLET

Empreintes végétales, Échos Nature et Mairie

10h-11h30

La Poche de Saint-Nazaire, conférence d'Alain Rio, Mairie

19h > Salle des Renardières

DIMANCHE 13 JUILLET

Fête nationale, Mairie

Dès 21h > Front de mer, départ de la rue de la Source de Tharon

MERCREDI 16 JUILLET

Écopâturage et histoire de la Coulée verte, Patu'Retz et Mairie

10h-12h > Coulée verte

JEUDI 17 JUILLET

Dernier jour pour vous inscrire à la sortie au Puy du Fou

Les 10 ans de Lire à la plage, Mairie

18h30 > Jardin de la médiathèque

SAMEDI 19 JUILLET

Festival Marée montante, ACA et Mairie

Dès 18h > place du Marché

DU LUNDI 21 JUILLET AU 29 AOÛT

Exposition sur l'histoire de la commune, CCAS

9h-12h et 14h-17h (lundis, mardis, jeudis et vendredis) > Salle des Renardières

MERCREDI 23 JUILLET

Balade contée, par l'Amicale du personnel communal

20h30 > Place du Petit Vague

JEUDI 24 JUILLET

Assemblée générale de l'Apromit

9h45 > Salle des Renardières

Chasse aux trésors sur la plage, Échos Nature et Mairie

10h-11h30

VENDESDI 25 JUILLET

Sur les rochers à marée basse, Hirondelle et Mairie

10h-11h30

MERCREDI 30 JUILLET

Voir animation du mercredi 16 juillet

Retrouvez l'ensemble des spectacles et animations dans notre Guide estival.

Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef

17, rue du Chevecier
Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Samedi de 10h à 12h
02 40 64 99 99
mairie@stmichelchefchef.fr
www.stmichelchefchef.fr



Directrice de la publication : Éloïse BOURREAU-GOBIN, Maire - Conseillère déléguée à la communication : Sandra DAVAL - Rédaction : Sandra DAVAL, Évelyne DURANDAL et Eva PASQUIER
Service Communication : 02 40 64 99 99 - communication@stmichelchefchef.fr
Photo de couverture : Bruno Grégoire
Dépôt légal : juillet 2025